

teuse étant de prendre une couchette supérieure. D'habitude, les voyageurs donnent un pourboire de 50¢ minimum par nuit au contrôleur du wagon-lits. La plupart des trains ont un restaurant où l'on peut se faire servir des repas chauds. Les trains transcontinentaux comprennent un wagon-restaurant, mais il est moins cher de payer les repas à l'avance au moment de l'achat du billet. Les tarifs peuvent varier selon le jour de la semaine où l'on voyage; ce système est appelé les jours "rouges, blancs ou bleus". A leur arrivée à l'université canadienne, les étudiants âgés de moins de 24 ans devraient immédiatement demander au Conseil des étudiants une carte de tarifs-jeunesse qui leur permet d'obtenir des réductions de 15 à 25 p. 100 pour certains voyages.

Avion

Il existe de bonnes liaisons aériennes entre les principales villes du pays. Il y a généralement deux tarifs: première classe et classe économique; cette dernière est nettement moins chère. Le prix du billet comprend les repas servis au cours du voyage; on ne donne pas de pourboire. Il faut normalement réserver sa place une semaine à l'avance environ. Certaines réductions de tarifs sont accordées pour des voyages aller-retour à l'intérieur du Canada. Les détenteurs de cartes de tarifs-jeunesse peuvent également bénéficier de certaines réductions.

Transport local

Les autobus, les tramways et les métros sont les moyens de transport en commun les plus courants dans les grandes villes. On peut généralement aller n'importe où dans la ville moyennant un tarif fixe; il est généralement plus économique de se procurer un carnet de billets. Dans quelques villes, il est nécessaire, pour atteindre sa destination finale, de prendre deux ou plusieurs autobus différents, auquel cas on doit demander au conducteur un billet de correspondance au moment où l'on paie sa place. Les taxis coûtent assez cher dans les grandes villes; le prix de la course est enregistré sur un compteur et en général calculé selon un taux fixe d'après la distance parcourue, avec frais en plus pour les bagages lourds comme les malles ou parfois des passagers supplémentaires.

VI LA VIE DANS UNE UNIVERSITÉ CANADIENNE

a) Logement

Tout étudiant étranger doit s'assurer que l'agent d'immigration et le secrétaire de l'université connaissent son adresse en tout temps. S'il le désire, l'étudiant peut demander au secrétaire de l'univer-